

Le 10 juillet 2023

PAR COURRIEL :

À : Premier@manitoba.ca; Premier@novascotia.ca

c. c. : Loretta@canadaspremiers.ca; premier@ontario.ca; premierministre@quebec.ca;
premier@qnb.ca; premier@gov.bc.ca; premier@gov.sk.ca; premier@gov.pe.ca;
premier@gov.ab.ca; premier@gov.nl.ca; premier@yukon.ca; premier@gov.nt.ca;
pakeeagok6@gov.nu.ca

L'honorable Heather Stefanson, présidente
L'honorable Tim Houston, vice-président
Conseil de la fédération
a/s du Secrétariat du Conseil de la fédération
360, rue Albert, bureau 630
Ottawa (ON) K1R 7X7

Objet : Une action urgente est nécessaire pour remédier à la crise en médecine de famille au Canada

Madame la Présidente,
Monsieur le Vice-Président,

Nous, les présidentes et présidents des Collèges de médecins de famille de partout au Canada, vous écrivons pour vous faire part de notre inquiétude grandissante face à la crise qui frappe la médecine de famille dans l'ensemble du pays. Représentant les médecins de famille de chaque province, nous sommes les témoins directs de l'impact dévastateur de cette crise sur les membres de la population canadienne qui ne sont pas rattachés à un médecin de famille. Il est impératif que le Conseil de la fédération prenne des mesures immédiates et concertées pour s'attaquer à ce dossier essentiel. Les médecins de famille forment la pierre angulaire de notre système de santé. Elles et ils fournissent des soins complets, globaux, continus et personnalisés aux individus et aux familles, en préconisant des mesures préventives et en prenant en charge des problèmes cliniques complexes, des troubles aigus, des maladies chroniques, des problèmes de santé mentale, des maladies passagères et des défis sociaux. La relation médecin-patient établie au fil du temps est essentielle pour une prestation de soins de santé efficace et efficiente.

Malheureusement, le nombre de Canadiennes et Canadiens qui n'ont pas de médecin de famille a atteint des niveaux alarmants et cette tendance ne fait que s'aggraver. Les résultats d'une [enquête nationale](#) menée entre septembre et octobre de l'année dernière reflètent que plus d'une personne adulte canadienne sur cinq — 6,5 millions de personnes — n'a pas de prestataire de soins primaires.

Les conséquences de cette pénurie sont considérables et affectent la santé et le bien-être des individus, des familles et des communautés à l'échelle du pays. Le manque d'accès à un médecin de famille ne fait pas qu'exacerber les disparités existantes en santé, il contribue également à l'augmentation des coûts des soins de santé, à la diminution de la satisfaction des patientes et patients et à la détérioration de leur santé.

L'engagement récent du gouvernement fédéral d'augmenter le Transfert canadien en matière de santé (TCS), en accordant la priorité à l'amélioration des services de soins de santé primaires et à l'élargissement de l'accès aux soins dispensés en équipe interprofessionnelle pour la population canadienne est encourageant. Le gouvernement fédéral a fait de la lutte contre la pénurie de prestataires de soins primaires une priorité, car il reconnaît que l'accès aux soins primaires améliore la santé pour toute la population. Selon nous, cet engagement constitue un moment propice à la collaboration entre le gouvernement fédéral et le Conseil de la fédération afin d'élaborer une stratégie globale visant à atténuer la crise de la pénurie de médecins de famille dans l'intérêt des patientes et patients, des prestataires de soins et de notre système de santé dans son ensemble.

Pour consolider cet engagement, nous sommes convaincus que le Conseil de la fédération doit prendre les mesures suivantes :

1. S'engager dans une démarche de collaboration

Reconnaître la gravité de la pénurie de médecins de famille comme une crise nationale et l'inscrire en priorité à l'ordre du jour du Conseil. Collaborer avec le gouvernement fédéral, les autorités sanitaires provinciales et territoriales, les ordres de médecins et les intervenants concernés afin d'élaborer des solutions globales et durables.

2. Financer des équipes de collaboration interprofessionnelle (soins en équipe)

Soutenir l'expansion des modèles de soins en équipe, où les patientes et patients peuvent obtenir des soins primaires auprès de médecins de famille, d'infirmières praticiennes et d'infirmiers praticiens et d'équipes interprofessionnelles plus larges constituées de prestataires de soins pouvant inclure du personnel infirmier, des travailleuses et travailleurs sociaux, des diététiciennes et diététiciens, des pharmaciennes et pharmaciens, ainsi que des services administratifs et d'autres soutiens. Ces prestataires de soins travaillent en équipe pour répondre aux besoins médicaux et sociaux des patientes et patients, y compris leurs besoins en santé mentale. S'ils sont bien gérés, les soins dispensés en équipe peuvent accroître la capacité des médecins de famille à s'occuper d'un plus grand nombre de patientes et patients, tout en permettant d'optimiser les ressources en accélérant l'accès aux soins et en offrant un plus large éventail de programmes et de services destinés à promouvoir la santé et à prendre en charge les maladies chroniques.

3. Investir dans une rémunération équitable qui récompense la pratique en équipe et la prise en charge de soins complexes

Augmenter la rémunération pour refléter les pressions inflationnistes et encourager les étudiantes et étudiants en médecine à poursuivre une carrière en médecine de famille, et cela, en offrant des incitatifs financiers concurrentiels. Les médecins de famille au Canada font état d'une baisse de revenus plus importante que leurs homologues internationaux¹ — un recalibrage des salaires s'impose depuis longtemps. L'augmentation de la rémunération et les autres changements que nous proposons sont essentiels pour aider à stabiliser la crise et à renverser la tendance vers une diminution de l'intérêt pour la prestation de soins complets, globaux et longitudinaux en médecine de famille.

De plus, il faut investir afin d'augmenter le nombre d'inscriptions dans les facultés de médecine, de postes de formation en résidence et de possibilités de développement professionnel continu pour les médecins de famille.

4. Réduire le fardeau administratif

Des enquêtes récentes montrent que les médecins de famille peuvent consacrer jusqu'à 19 heures de leur semaine à des tâches administratives — dont une grande partie est ni rémunérée ni nécessaire. Les médecins de famille reconnaissent qu'une partie du travail administratif sera toujours nécessaire pour aider les patientes et patients, mais il existe des moyens plus efficaces de faire les choses. Nous recommandons aux gouvernements partout au Canada de normaliser ou de réduire les formulaires, de mettre à jour les dossiers de santé numériques et les systèmes de référence, de soutenir les soins en équipe et d'accroître le soutien financier aux solutions innovatrices basées sur l'IA qui amélioreront l'efficacité des visites des patientes et patients et libéreront plus de temps pour les soins directs.

5. Mettre en œuvre des stratégies de recrutement et de rétention

Mettre en œuvre des stratégies ciblées de recrutement et de rétention pour attirer les médecins de famille dans les zones mal desservies et les collectivités rurales. S'attaquer aux causes profondes de la migration des médecins, notamment la charge de travail excessive, l'épuisement professionnel et la rémunération inéquitable. Offrir des incitatifs aux médecins de famille pour qu'ils s'établissent et conservent leur pratique dans les régions mal desservies.

La crise en médecine de famille constitue une menace évidente pour la santé et le bien-être de toute la population canadienne. Il est impératif que le Conseil de la fédération prenne des mesures décisives afin de garantir l'accès à des soins primaires de qualité pour toutes et tous. En nous attaquant à cette crise, en collaboration, nous pouvons améliorer la santé de notre population ainsi que l'expérience des patientes et patients, et créer un système de santé durable pour les générations futures.

Nous vous demandons de bien vouloir nous accorder la possibilité de vous rencontrer pour discuter de l'urgence de cette question et pour explorer des stratégies potentielles pour y répondre. Ensemble, nous pouvons œuvrer pour un Canada où chaque personne a accès à une équipe de soins primaires avec l'expertise unique d'un médecin de famille lorsque requise.

Nous vous remercions de l'attention que vous accorderez à cette situation urgente et comptons sur votre leadership et votre engagement à travailler ensemble.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente, Monsieur le Vice-Président, nos salutations distinguées.



D^{re} Christie Newton
Présidente, Collège des médecins de
famille du Canada



D^r Noel DaCunha
Président, Collège des médecins de
famille de l'Alberta



D^{re} Justine Spencer
Présidente, Collège des médecins de
famille de la Colombie-Britannique



D^r Joanna Lynch
Ancien président, Collège des médecins
de famille du Manitoba



D^{re} Karine Boulay
Présidente, Collège des médecins de
famille du Nouveau-Brunswick



D^r Christopher Patey
Président, Collège des médecins de
famille de Terre-Neuve-et-Labrador



D^r Tim Woodford
Président, Collège des médecins de
famille de la Nouvelle-Écosse



D^{re} Meekalai Kumanan
Présidente, Collège des médecins de
famille de l'Ontario



D^r Stephen Scales
Président, Collège des médecins de
famille de l'Île-du-Prince-Édouard



D^r Alain Papineau
Président, Collège québécois des
médecins de famille



D^r Andries Muller
Président, Collège des médecins de
famille de la Saskatchewan

c. c. : L'honorable Doug Ford, premier ministre de l'Ontario

Monsieur François Legault, premier ministre du Québec

L'honorable Blaine Higgs, premier ministre du Nouveau-Brunswick

L'honorable David Eby, premier ministre de la Colombie-Britannique

L'honorable Dennis King, premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard

L'honorable Scott Moe, premier ministre de la Saskatchewan

L'honorable Danielle Smith, première ministre de l'Alberta

L'honorable Andrew Furey, premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador

L'honorable Caroline Cochrane, première ministre des Territoires du Nord-Ouest

L'honorable Ranj Pillai, premier ministre du Yukon

L'honorable P.J. Akeeagok, premier ministre du Nunavut